

PROCÈS-VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
LE 16 SEPTEMBRE 2020

Municipalité de Dixville, une session extraordinaire du conseil municipal est tenue le 16 septembre 2020 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville. Sous la présidence de la Mairesse Françoise Bouchard et formant quorum, sont présents les conseillers(ère) :

M. Teddy Chiasson	M. Roger Heath
Mme Danielle Lamontagne	M. Fernando Sanchez
M. Sylvain Lavoie	M. Anthony Laroche

Sylvain Benoit, Directeur général et secrétaire-trésorier, est également présent.

La séance est tenue à huis clos puisque la distanciation de 2 mètres entre les gens ne serait pas possible avec du public. Cependant les citoyens voulant poser des questions au conseil peuvent se présenter entre 19h00 et 19h15, mais en respectant un maximum de deux personnes à la fois à l'intérieur. La séance est enregistrée et sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Étant tous présents, les membres du conseil de la municipalité de Dixville renoncent individuellement par écrit à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la Mairesse Françoise Bouchard.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-09-16/1

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités
4. Période de questions.
5. Clôture de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

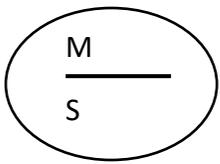
3.0 RÉSOLUTIONS

3.1 DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

2020-09-16/2

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité :

- Que le conseil municipal demande au personnel de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs



PROCÈS-VERBAUX



municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour notre Plan d'intervention en infrastructures routières municipales;

- Que la municipalité de Dixville s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :
 1. Mettre à jour et recueillir les informations manquantes sur l'ensemble du réseau routier municipal (environ 50 km et 150 ponceaux) et évaluer les coûts d'investissement nécessaires en fonction des priorités.
 2. Élaborer une politique et une stratégie de gestion des actifs routiers.
 3. Réaliser un plan triennal d'investissements routiers
- Que la municipalité de Dixville consacre 5 456 \$ de son budget au financement des coûts associés à ce projet.

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-09-16/3

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 19h15.

Secrétaire-trésorier

Mairesse

Je, Françoise Bouchard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.